

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

---

### Les élections provinciales

Dans quelques semaines, les électeurs de la province de Québec seront appelés à élire une nouvelle chambre de députés. A la veille d'un jour dont l'influence sur l'avenir du pays est incalculable, il est important pour chacun de bien comprendre la responsabilité qui lui incombe, et de connaître ce qu'il doit faire et éviter.

Choisir les hommes qui, pendant cinq ans, seront chargés de la confection des lois et de l'administration des affaires publiques, n'est pas seulement une des prérogatives les plus honorables, mais aussi, personne ne songera à le nier, une des plus graves responsabilités. En effet, si nous devons rendre compte à Dieu du moindre acte de la vie privée, comment pourrions-nous ranger parmi les actions indifférentes la coopération à l'œuvre si importante de la législation ? Nous disons coopération, et l'expression est exacte. Car, si ce sont les députés qui font les lois, ce sont les électeurs qui choisissent les députés ; et tout vote, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, rend d'avance solidaire des actes législatifs accomplis par les mandataires du peuple. Par conséquent, si les lois sont bonnes, les électeurs ont leur part de mérite ; si elles sont mauvaises, ils n'ont pas plus que Pilate le droit de dire : " Je me lave les mains. " Leur responsabilité, pour être moins directe, n'en est ni moins certaine, ni moins redoutable.

N'arrive-t-il pas assez souvent, dans la vie privée, de poser des actes dont les conséquences se font sentir chez plusieurs générations ? Eh bien ! s'il faut quelquefois une si grande circonspection dans les actes de la vie privée, à plus forte raison doit-on peser dans la balance la plus délicate et donner avec une cons-